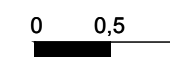


AC2-25



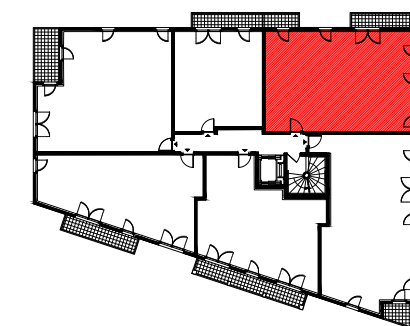
## LOGO PROJET

-VILLE DE GAGNY-  
VIEUX CHEMIN DE MEAUX

4 PIECES

Immeuble AC2 - AC2-25 - 2ème ETAGE

ENTREE	6,75 m <sup>2</sup>
SEJOUR+CUISINE	25,50 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	4,85 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,30 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,65 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,15 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4,70 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	3,25 m <sup>2</sup>
WC	1,15 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>76,30 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	11,00 m <sup>2</sup>
BALCON 2	2,55 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>89,85 m<sup>2</sup></b>



Hauteur sous plafond : 2,50m

TE : Tableau électrique	PF : Porte Fenêtre
PI : Placard	F : Fenêtre
☰ : Sèche-serviettes	VR : Volet Roulant
▨ : Soffite; Faux plafond	VBF : Volet Battant Fixe
▨ : Cloison amovible	GC : Garde-corps
GT : Gaine Technique	All : Allège pleine
▨ : Paillasse	EP : Eau pluviale

Date doc : MAI 2018

Ind : A

Les surfaces, côtes, gaines, retombées, soffites et faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.